

Ringuette-Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES PROPOSÉES PAR LA FÉDÉRATION POUR HIVER 2015-2016

CATÉGORIE	ÂGE en 2015-2016
Atome U12	2004 et après
Benjamine U14	2002 et après
Junior U16	2000 et après

C) AFFILIATION

Aux Jeux régionaux, les athlètes doivent être affiliés:

Coût: 35\$ par joueuse et 45\$ par joueuse tardive
100\$ par association locale et régionale
Affiliation avant le 1er novembre 2015
Affiliation tardive au plus tard le 15 décembre 2015

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2017

A) CATÉGORIES

CATÉGORIE	ÂGE	SEXE
12-15 ans	du 01/01/2001 au 31/12/2004 Équipe sélective	Féminin

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes

Minimum : 7 joueuses

Maximum: 16 joueuses

Entraîneur – accompagnateurs

1 entraîneur chef

3 accompagnateurs, dont 1 femme obligatoire

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Seulement l'entraîneur-chef devra posséder le niveau de certification du PNCE suivant :

- Si l'équipe est dans le poule A: 1 entraîneur – Certification 2 plus module éthique ou Compétition-Introduction - certifié
- Si l'équipe est dans le poule B: 1 entraîneur - Certification 2 plus module éthique ou Compétition-Introduction formé et module éthique

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Aux Jeux du Québec, les athlètes doivent être affiliés:

Coût: 35\$ par joueuse et 45\$ par joueuse tardive

100\$ par association locale et régionale

Affiliation avant le 1er novembre 2016

Affiliation tardive au plus tard le 15 décembre 2016

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Chaque région doit tenir un camp de sélection avec les athlètes appartenant à son (ses) association(s) locale(s). Une athlète ne peut participer qu'à un seul camp de sélection régional.

F) ADMISSIBILITÉ

- La région devra avoir tenu un événement durant la saison 2015-2016
- Minimum de 20 joueuses à avoir participé à un camp de sélection.

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Lieu de pratique sportive (**association locale**)

S'il n'y a pas d'association **locale**, c'est le lieu de résidence qui sera retenu.

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Tournoi à la ronde par poule

Style de jeu « Any three in »

I) SURCLASSEMENT

Aucun

J) SUBSTITUTION

La substitution de joueuse est autorisée seulement si la joueuse a participé à un camp de sélection.

K) EXCLUSION

Aucune

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 16

Médailles d'argent : 16

Médailles de bronze : 16

2^e Division (petites médailles)

Médailles d'or : 16

Médailles d'argent : 16

Médailles de bronze : 16

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve = ringuette

Point attribué à la première position = 19

Nombre de point séparant chaque position = 1

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT

Le système de classement qui sera utilisé pour départager les équipes sera le suivant :

1^{ère} position = vainqueur finale or

2^{ème} position = perdant finale or

3^{ème} position = perdant demi-finale

4^{ème} position = selon le classement du tournoi à la ronde

5^{ème} position = selon le classement du tournoi à la ronde

6^{ème} position = selon le classement du tournoi à la ronde

7^{ème} position = selon le classement du tournoi à la ronde

8^{ème} position = vainqueur finale or du poule B

9^{ème} position = perdant finale or du poule B

10^{ème} position = vainqueur finale de bronze du poule B

11^{ème} position = perdant finale de bronze du poule B

12^{ème} position = gagnant partie 12-13^e position

13^{ème} position = perdant partie 12-13^e position

14^{ème} position = gagnant partie 14-15^e position

15^{ème} position = perdant partie 14-15^e position

16^{ème} position = gagnant partie 16-17^e position

17^{ème} position = perdant partie 16-17^e position

18^{ème} position = gagnant partie 18-19^e position

19^{ème} position = perdant partie 18-19^e position

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.